



En decembre 2018, je vote pour un syndicat moderne...
je vote UNSA !!!



UNSA ITEFA – Ministère du Travail
39/43 Quai André Citroën 75902 PARIS CEDEX 15 –
Courriel : itefa@unsa.org ou unsa.centrale@sg.social.gouv.fr

COMPTE RENDU DE LA CAP DES ATTACHÉS D'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT DU 5 JUILLET 2018

La séance a été présidée par M. Yvon BRUN, Sous Directeur à la DRH/SD2.

Syndicats présents : UNSA, CGT, CFDT.

ORDRE DU JOUR

FORMATION PLÉNIÈRE

Point n° 1 : Examen d'un dossier de titularisation.

FORMATION RESTREINTE n° 1 (AAE + APAE)

Point n°2 : Examen d'une réintégration suite à suppression de poste.

FORMATION RESTREINTE n° 2 (APAE + AAEHC)

Point n°3 : Examen d'un tableau complémentaire d'avancement à la hors classe au titre de l'année 2018.

* * * * *

FORMATION PLÉNIÈRE

Point n° 1 : Examen d'un dossier de titularisation

Il s'agit ici d'un refus de titularisation d'un travailleur handicapé.

L'ensemble des syndicats s'est opposé au licenciement de ce collègue. Il y aura donc un arbitrage Ministre sur ce dossier.

Il est temps que notre Administration prenne toute la mesure de l'exigence d'un véritable accompagnement des stagiaires issus des IRA bénéficiant de la reconnaissance « RQTH »...

* * * * *

FORMATION RESTREINTE n° 1 (AAE + APAE)

Point n°2 : Examen d'une réintégration suite à suppression de poste

Mme Emeline GALABRUN : UD 31 DIRECCTE Occitanie.

* * * * *

FORMATION RESTREINTE n° 2 (APAE + AAHC)

Point n°3 : Examen d'un tableau complémentaire d'avancement à la hors classe au titre de l'année 2018

Avis favorable pour :

Hassane IGUIDAR	DFAS
-----------------	------

* * * * *

Les élus UNSA

Thierry CATELAN, Direction des Sports, 01.40.45.96.26
Jacques EBOKO, DRDJSCS des Pays de la Loire, 02.40.12.85.92

Suppléants :

Marc GIBAUD, secteur Travail, DIRECCTE Nouvelle Aquitaine

* * * * *

Ni CONTESTATION STÉRILE,
Ni ACCOMPAGNEMENT DOCILE!

